

Section 1 - Identification et identification de l'entreprise

Nom du produit:	Silica Flour (SIL 325)		
synonymes:	Silica Sand, Quartz, Crystalline Silica, Silica Dioxide, and Ground Silica		
Usages du produit:	ciment thermique		
Fabricant:	Sil Industrial Minerals 9175-14 Street Edmonton, Alberta, Canada T6P 0C9		
Les numéros de téléphone:	Siège social	(780) 478-7171	(08h00-17h00 Mountain)
	Centre commercial	(780) 467-2627	(07h30-17h00 Montagne)
Numéro de fax:	Centre commercial	(780) 467-2752	
Numéro d'urgence:	le contact 24 heures	(780) 796-3939	

Section 2 - Identification des risques



DANGER



D2A - Très toxique (cancérogène)

Danger: Peut provoquer le cancer par inhalation. Cause des lésions aux poumons par une exposition prolongée ou répétée par inhalation.

Réponse: En cas d'exposition ou concerné: consulter un médecin.

Disposition: Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale.

La prévention: Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant toutes les mesures de sécurité ont été lu et compris. Ne pas respirer les poussières. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit. Porter des gants de protection et des lunettes de sécurité ou des lunettes. En cas de ventilation insuffisante, porter une protection respiratoire.

Ce matériel est considéré comme dangereux selon la classification SGH « Cancérogène, catégorie 1A » et « Toxicité pour certains organes cibles (exposition répétée) Catégorie 1 »

Section 3 - Composition du produit

	Chimique	% typique	CAS #
	Formule	Par poids	
La silice cristalline	SiO ₂	93,8	14808-60-7
Oxyde d'aluminium	Al ₂ O ₃	<4,00	1344-28-1
Oxyde de fer	Fe ₂ O ₃	<1,20	1309-37-1
L'oxyde de titane	TiO ₂	<0,01	13463-67-7

Les valeurs typiques - Les données présentées sont exactes et fiables, mais pas une spécification

Section 4 - Premiers soins

Inhalation	Prenez des précautions pour assurer votre propre sécurité avant de procéder à un sauvetage (par exemple, porter un appareil de protection approprié). Si inhalation brute de silice cristalline, remédiez la personne à l'air frais, pratiquer la respiration artificielle au besoin, et obtenir des soins médicaux au besoin.
Lentilles de contact	Faire ne pas permettre à la victime de se frotter les yeux (s). Laissez l'oeil (s) d'eau naturellement pendant quelques minutes. Avoir la victime de regarder à droite et à gauche, puis vers le haut et vers le bas. Si particules / poussières ne se délogent pas, rincer avec de l'eau tiède qui coule doucement pendant 5 minutes ou jusqu'à ce que la particule / poussière est enlevée, tout en maintenant la paupière (s) ouverte. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. NE PAS tenter d'enlever manuellement coincé à l'oeil (s).
Peau	Lavage zone affectée. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Ingestion	Si de grandes quantités sont ingérées, consulter immédiatement un médecin.
Le plus important Symptômes / effets aigus, et retardé:	Les particules peuvent causer des lésions oculaires abrasif. L'inhalation de poussière peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Les symptômes d'exposition peuvent inclure la toux, maux de gorge, congestion nasale, les éternuements, une respiration sifflante et essoufflement. L'inhalation prolongée de silice cristalline respirable certaines concentrations peut causer des maladies pulmonaires, y compris la silicose et le cancer du poumon.
médicale immédiate attention et spéciale le traitement, le cas échéant:	Une attention médicale immédiate n'est pas nécessaire.

Une bonne hygiène personnelle est essentielle. Lavez-vous toujours les mains après avoir manipulé la silice cristalline, avant de manipuler des aliments et / ou boissons.

Section 5 - Mesures de lutte contre l'incendie

Convient (et inadapté) Moyens d'extinction:	Utiliser les moyens d'extinction appropriés pour le feu environnant.
Dangers spécifiques le produit chimique:	A des températures extrêmes, des vapeurs d'oxyde de calcium peuvent évoluer. Les pompiers doivent porter la respiration autonome appareil (SCBA) et des vêtements de protection.
Équipement de protection spécial / Précautions à prendre pour les pompiers:	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome (ARA) et des vêtements de protection.

Section 6 - Mesures de dispersion accidentelle

Porter l'équipement de protection individuelle approprié tel que décrit dans la section 8 du présent document. Recueillir la matière en utilisant un procédé qui ne produit pas de poussière [vide à haute efficacité (HEPA) ou mouillant complètement en bas de la silice]. Placez la silice dans un récipient couvert conçu de manière appropriée pour l'élimination. Éliminer la silice selon les règlements fédéraux, provinciaux et locaux.

doit être pris extrême prudence pour éviter la libération accidentelle dans les cours d'eau et / ou des systèmes d'égout.

Section 7 - Manutention et stockage

Matière de la poignée de manière à réduire et / ou de minimiser la poussière, qui peut être créé lors de la manipulation de silice cristalline. Utiliser une ventilation adéquate et de l'équipement de collecte de la poussière. L'équipement de protection individuelle approprié tel que décrit à la section 8 du présent document. Ne pas respirer la poussière, ce qui peut être créé lors de la manipulation de ce produit. Ne comptez pas sur la vision pour déterminer si la silice respirables dans l'air, comme il peut être présent sans un nuage de poussière visible. Utilisez bonnes méthodes d'entretien pour éviter l'accumulation de poussière de silice dans le lieu de travail.

Éviter la rupture du matériau mis en sac ou la libération accidentelle de matières en vrac. Utiliser des moyens sans poussière (aspirateur) pendant le nettoyage. Ne pas balayer à sec. le produit renversé vers le bas humide si le balayage est la méthode la plus réaliste de nettoyage.

Hazard Communication Standard OSHA, 29 CFR Sections 1910,1200, 1915,1200, 1917,28, 1918,90, 1926,59 et 1928,21, ainsi que l'état, les lois et règlements provinciaux, et des travailleurs locaux « droit de savoir » doivent être strictement respectées. **WARN VOS EMPLOYÉS (ET VOS CLIENTS EN CAS DE REVENTE) DES DANGERS ET LES MESURES DE L'OSHA.** Fournir une formation adéquate à vos employés dans les pratiques de poignée et destockage.

Section 8 - Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Limites d'exposition (fraction respirable) dans l'air:

ALBERTA OH & S	0,025 mg / mètre cube	(8 heures Temps moyen pondéré)
ACGIH	0,025 mg / mètre cube	(8 heures Temps moyen pondéré)
NIOSH	0,05 mg / mètre cube	(10 heures Temps moyen pondéré, 40 heures semaine de travail)

Ventilation: Utilisation aspiration locale comme nécessaire pour maintenir l'exposition en dessous des limites d'exposition professionnelle; se référer aux règlements régissant la santé et la sécurité au travail pour les pratiques recommandées.

Respiratoire Protection: Utilisation seulement approuvé par le NIOSH équipement de protection respiratoire avec une cote minimale N95. Éviter de respirer la poussière produite pendant l'utilisation de ce et de la manipulation de ce matériau. Si la concentration de silice cristalline dans l'air en milieu de travail est inconnu pour une tâche donnée, surveillance de la qualité de l'air doit être effectuée afin de déterminer le niveau approprié de protection respiratoire. Vérifiez que les appareils respiratoires sont portés pendant et après la tâche, y compris le nettoyage ou chaque fois que la poussière est présente, pour assurer les niveaux de poussières ambiantes sont inférieures aux limites d'exposition professionnelle. Des dispositions devraient être prises pour un programme respiratoire formation à la protection. Voir aussi la norme ANSI Z88.2 « Norme nationale américaine pour la protection respiratoire », ou la norme CSA Z94.4-02 « Choix, utilisation et entretien des respirateurs. »

Gants: conseillé dans les situations où les écorchures de sable peuvent se produire.

Œil: conseillé afin d'empêcher toute particule de pénétrer dans l'œil.

Vêtements: Utilisation vêtements de protection appropriés pour l'environnement de travail.

Section 9 - Propriétés physiques et chimiques

Apparence (couleur):	Gris clair	Taux	N'est pas applicable	Auto-allumage	
État physique:	solide granuleux	inflammabilité	N'est pas applicable	Température:	N'est pas applicable
Odeur	Aucun	LFL / UFL	N'est pas applicable	Décomposition	
Seuil de l'odeur:	N'est pas applicable	LIE / UEL	N'est pas applicable	Température:	N'est pas applicable
pH:	7.3	Pression de	N'est pas applicable	Viscosité:	N'est pas applicable
Point de fusion:	2930 ° F (1610 ° C)	Densité de vapeur	N'est pas applicable		
Point de congélation:	N'est pas applicable	Densité relative	2.6 Environ.		
Point d'ébullition initial / plage	4046 ° F (2230 ° C)	Coefficient de partage:	N'est pas applicable		
Point de rupture	N'est pas applicable	Solubilité	Insoluble dans l'eau		

Section 10 - Stabilité et réactivité

La stabilité: Stable

Matériaux à éviter: Le contact avec des agents oxydants puissants tels que le fluor, le tri-fluorure de chlore, et le difluorure d'oxygène, peut provoquer des incendies.

Décomposition dangereux: La silice se dissout dans de l'acide fluorhydrique et de produire un gaz corrosif - tétrafluorure de silicium.

Polymérisation hasardeuse: N'arrivera pas.

Section 11 - Informations toxicologiques

effets aigus de l'exposition:

Inhalation: L'inhalation de poussière peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Les symptômes d'exposition peuvent inclure la toux, maux de gorge, congestion nasale, les éternuements, une respiration sifflante et essoufflement.

Lentilles de contact: La silice cristalline (quartz) peut provoquer des abrasions de la cornée.

Contact avec la peau:	Peut provoquer une abrasion sur la peau.
Ingestion:	Non effet connu sur la santé.
Effets chroniques	Les différentes formes d'effets chroniques de silicose sont le cancer du poumon, auto-immunes et des maladies rénales chroniques, la tuberculose et les maladies respiratoires non malignes.
Signes et symptômes de l'exposition	En général, il n'y a pas de signes ou symptômes de l'exposition à la silice cristalline (quartz).

La méthode d'exposition à la silice cristalline qui peut conduire à des effets néfastes sur la santé décrits ci-dessous est l'inhalation.

A. Silicose

La principale préoccupation est la silicose, causée par l'inhalation et la rétention des poussières de silice cristalline respirable. Silicose peut exister sous plusieurs formes, chronique (ordinaire), accélérée, ou aiguës.

La silicose chronique ou ordinaire (souvent appelée silicose simple) est la forme la plus courante de la silicose, et peut se produire après de nombreuses années d'exposition à des niveaux relativement faibles de la poussière de silice cristalline respirable aéroportée. Il est en outre définie comme la silicose simple ou compliquée.

silicose simple est caractérisée par des lésions pulmonaires (représentées par des opacités radiographiques) moins de 1 centimètre de diamètre, principalement dans les zones supérieures des poumons. Souvent, la silicose simple n'est pas associée à des symptômes, des changements détectables dans la fonction pulmonaire ou d'invalidité.

silicose simple peut être progressive et se développer en silicose compliquée ou fibrose massive progressive (FMP). silicose compliquée ou PMF est caractérisée par des lésions pulmonaires (illustrées comme des opacités radiographiques) supérieure à 1 centimètre de diamètre. Bien qu'il puisse y avoir aucun symptôme lié à la silicose compliquée ou PMF, les symptômes, le cas échéant sont essoufflement, respiration sifflante, une toux et l'expectoration. La silicose compliquée de PMF peut être associée à une fonction pulmonaire réduite et peut être invalidante. La silicose compliquée avancée ou PMF peut entraîner une maladie cardiaque secondaire à la maladie pulmonaire (cor pulmonale).

silicose accélérée peut se produire avec l'exposition à des concentrations élevées de silice cristalline alvéolaire sur une période relativement courte; lésions pulmonaires peuvent apparaître dans 5 à 10 ans d'exposition initiale. La progression peut être rapide. La silicose accélérée est semblable à la silicose chronique ou ordinaire, sauf que les lésions pulmonaires apparaissent plus tôt et la progression est plus rapide. La maladie continue à se développer même après l'arrêt de l'exposition, et est souvent associée à une maladie auto-immune, par exemple, la sclérodermie (une maladie de la peau entraînant un épaissement de la peau).

silicose aiguë peut se produire avec l'exposition à des concentrations très élevées de silice cristalline respirable sur une période de temps très court, parfois aussi court que quelques mois. Les symptômes de la silicose aiguë comprennent essoufflement progressif, la fièvre, la toux et la perte de poids. La silicose aiguë est fatale.

B. Cancer

CIRC - L'Agence internationale pour la recherche sur le cancer (« CIRC ») a conclu qu'il y avait « des preuves suffisantes chez l'homme pour la cancérogénicité de la silice cristalline sous forme de quartz ou de cristobalite », et qu'il existe des « preuves suffisantes chez les animaux de laboratoire de la cancérogénicité du quartz et de cristobalite. » l'évaluation globale du CIRC était que « la silice cristalline inhalée sous forme de quartz ou de cristobalite de travail est cancérogène pour l'homme (groupe 1). » l'évaluation du CIRC a noté, « cancérogénicité n'a pas été détectée dans toutes les études de cas industriels. Elle peut dépendre des caractéristiques inhérentes à la silice cristalline ou de facteurs externes affectant son activité biologique ou la distribution de ses polymorphes. « Pour plus d'informations sur l'évaluation du CIRC,

OSHA- la silice cristalline (quartz) est réglementé par la sécurité au travail des États-Unis et de l'administration de la santé comme cancérogène.

C. Maladies auto-immunes

Plusieurs études ont démontré des cas de plusieurs maladies auto-immunes, --scleroderma, le lupus érythémateux systémique et la polyarthrite rhumatoïde chez les travailleurs exposés à la silice.

D. Tuberculose

Les personnes atteintes de silicose courent un risque accru de développer la tuberculose pulmonaire, si elle est exposée à personne atteinte de tuberculose.

E. Maladie rénale

Plusieurs études ont démontré des cas de maladies rénales, y compris stade d'insuffisance rénale terminale, chez les travailleurs exposés à la silice.

F. Non-Malignes Maladies respiratoires

Il y a des études qui révèlent une association entre les poussières trouvées dans diverses professions minières et les maladies respiratoires non malignes, en particulier chez les fumeurs. On ne sait pas si les associations observées existent uniquement avec la silicose sous-jacente, que chez les fumeurs, ou résultent d'une exposition à la poussière minérale généralement (indépendamment de la présence ou l'absence de silice cristalline, ou le niveau de la silice cristalline dans la poussière).

Section 12 - Informations écologiques

écotoxicité:	La silice est pas connu pour être écotoxique
La persistance et dégradabilité:	La silice ne se dégrade pas.
bioaccumulables Potentiel:	La silice est pas bioaccumulable.
Mobilité dans le sol:	La silice est pas mobile dans le sol.
Autres effets indésirables:	Pas de données disponibles.

Section 13 - Considérations relatives à l'élimination

Général:	<p>Cristallinesilice peut être mis en décharge. Le produit doit être placé dans des contenants couverts pour minimiser la génération de poussières dans l'air.</p> <p>Dans le cas où la silice cristalline est contaminée, le matériau peut nécessiter des tests avant de pouvoir en toute sécurité mis en décharge. Passez en revue les lois fédérales, provinciales, et les exigences du gouvernement local avant élimination.</p>
-----------------	--

Section 14 - Informations sur les transports

Numéro ONU:	Aucun
expédition des Nations unies prénom:	non réglementé
danger pour le transport	
Des classes:	Aucun
Groupe d'emballage:	Non déterminé
Dangers environnementaux:	Aucun
Transport en vrac:	Non déterminé
Précautions spéciales:	Aucun connu

Section 15 - Informations réglementaires

UNITED satés (ET ÉTAT FÉDÉRAL)

<u>Non TSCA:</u>	La silice cristalline (quartz) apparaît sur l'inventaire EPA TSCA sous le n ° CAS 14808-60-7.
<u>RCRA:</u>	La silice cristalline (quartz) n'est pas classé comme déchet dangereux en vertu de la Loi sur la conservation des ressources et de récupération ou de ses règlements, 40 CFR §261 et suivants.
<u>CERCLA:</u>	La silice cristalline (quartz) n'est pas classé comme substance dangereuse selon la réglementation de la rémunération Comprehensive Environmental Response et Loi sur la responsabilité (CERCLA), 40 CFR §302.
<u>Planification d'urgence and Community Right à savoir la Loi:</u>	La silice cristalline (quartz) n'est pas une substance extrêmement dangereuse conformément à l'article 302 et ne sont pas un sujet chimique toxique aux exigences de l'article 313.
<u>Clean Air Act:</u>	La silice cristalline (quartz) extrait et traité par Sil Industrial Minerals n'a pas été traitée avec ou ne contient pas de substances appauvrissant la couche d'ozone de classe 1 ou de classe II.
<u>FDA:</u>	La silice est inclus dans la liste des substances qui peuvent être inclus dans les revêtements utilisés dans les surfaces de contact avec les aliments, 21 CFR §175.300 (b) (3) (xxvi).
<u>NTP:</u>	La silice cristalline respirable (quartz) est classée comme cancérigène probable.

CANADA

intérieure

Liste: Argentées produits minéraux industriels, comme des substances naturelles, sont sur la liste canadienne DSL.

SIMDUT Classification: D-2A

AUTRE

MISC: Fédéral, provinciaux, étatiques ou la planification d'urgence locale, droit communautaire de connaître ou d'autres lois, règlements ou ordonnances peuvent être applicables - consulter l'état fédéral, provincial applicable, ou les lois locales.

Section 16 - Autres informations

Système d'information sur les matériaux dangereux (SIMD):

Santé	*
inflammabilité	O
Réactivité	O
Équipement protecteur	E

Pour plus d'informations sur les effets sur la santé, voir les sections 2, 8 et 11

Préparé par: Sil Industrial Minerals

Date de révision: **11/18/2020**

Le présent document SDS remplace tous les documents antérieurs SDS distribués en tout ou en partie par Argentées minéraux industriels, et / ou de ses distributeurs. Aucune modification doivent être apportées à ce document SDS.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité concernant uniquement la matière spécifique présente et ne se rapportent pas à utiliser en combinaison avec tout autre matériel ou tout autre procédé. Les renseignements contenus dans ce document sont basées sur des données techniques que Argentées Industrial Minerals croit fiable. Il est destiné à être utilisé par des personnes ayant des compétences techniques et à leur propre discrétion et risque. Les conditions d'utilisation sont hors de notre contrôle, nous ne faisons aucune garantie, expresse ou implicite, et déclinons toute responsabilité en ce qui concerne l'utilisation de ces informations. Toute utilisation de ces données et informations doit être déterminée par l'utilisateur d'être conformément aux réglementations fédérales, provinciales et / ou des lois et des règlements municipaux.

SDS # SIL-002F Rev2